



Rapport annuel devant le juge des tutelle

Par **soury**, le **17/11/2009** à **13:39**

Bonjour,

Je suis tutrice de mon papa depuis un an et je suis convoquée devant le juge des tutelles pour lui montrer, je pense, le rapport annuel de mon papa, or je n'ai jamais rien rempli. Comment se passe une audience devant le juge ? que demande t'il ? que dois-je faire ? Merci de vos réponses.